

1981-2011
COMMÉMORATION
DU 10 MAI
à la ferme de la Harpe
le 10 MAI, à partir de 19 h 30

Cantoniales 2011

La gauche en mouvement



Vie fédérale page 2 - Cantoniales 2011, les résultats.

Sous les projecteurs page 3 - Gaëlle Andro.

Edito page 3 - par Frédéric Bourcier.

Dossier page 4 et 5 - Le projet du Parti Socialiste, 30 propositions phares pour 2012. par Jean-Marie Lion.

International page 6 - par Jean-François Picault

Entretien page 7 - Culture et intermittence par Karine Huet.



Le canton de Pipriac gagné par la gauche

Ancien militant de la section Rennes Sud-Est, Franck Pichot poursuit son engagement politique quand il s'installe à Pipriac en 2003. Son investissement militant le conduit naturellement à accepter de défendre les couleurs d'Energies Solidaires aux cantonales 2011. Le défi est de taille. Dans ce canton traditionnellement de droite, il affronte le conseiller général sortant élu depuis 1995. Franck Pichot sillonne tout le canton avec Catherine Guéguen sa suppléante pour défendre le bilan et le projet de la gauche. L'efficacité d'une campagne qui se nourrit d'un excellent travail de terrain mené depuis longtemps lui permet de gagner avec un score de 58,9% (+14,5 par rapport aux cantonales de 2004). Sur la commune de Pipriac, Franck Pichot atteint même 66,5% (+24,5 par rapport aux cantonales de 2004 et +18,5 par rapport à la présidentielle de 2007).

Félicitations !

Jean-Marie Lion

4 Nouveaux Conseillers



Frédéric **BOURCIER**
Rennes Le Blosne



Marc **HERVÉ**
Rennes Nord



Bernard **MARQUET**
Cesson-Sévigné



Franck **PICHOT**
Pipriac

Les résultats

CANTON CANDIDAT	1 ^{er} tour		2 ^e tour	
	Particip. %	PS %	Particip. %	PS %
BAIN-DE-BRETAGNE Jean-Yves LECLERC	42,07	29,24	43,90	46,08
BÉCHEREL Pierre DAUCÉ	52,56	33,90		
BRUZ Philippe BONNIN	38,20	48,57	37,13	59,62
CANCALE Maurice JANNIN	41,67	42,33	43	58,91
CESSON-SÉVIGNÉ Bernard MARQUET	44,31	35,41	47,11	55,80
CHÂTEAUBOURG Maryvonne REBOURS	41,74	19,23		
COMBOURG Marie-Thérèse SAUVÉE	47,78	42,63	51,35	57,48
FOUGÈRES SUD Patrick MANCEAU	42,87	28,82	44,35	40,22
LE GRAND-FOUGERAY Pierre LEFEUVRE	53,08	14,93		
HÉDÉ Jean-Louis TOURENNE	43,74	69,40		
LE SEL-DE-BRETAGNE Gilbert MÉNARD	44,71	57,97	42,35	79,73
LIFFRÉ Clément THÉAUDIN	43,53	44,95	42,40	72,64
LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT Catherine MILIN	54,10	5,04		
PIPRIAC Franck PICHOT	42,26	33,73	45,42	58,89
PLÉLAN-LE-GRAND Rozenn GEFFROY	48,59	34,27	50,33	53,99
RENNES CENTRE Didier LÉBOUGEANT	35,92	30,19	38,05	53,38
RENNES CENTRE-OUEST Marcel ROGEMONT	35,28	40,38	36,82	64,18
RENNES-EST Clotilde TASCON-MENNETRIER	36,61	38,68	37,02	63,39
RENNES LE BLOSNE Frédéric BOURCIER	32,88	46,46	36,96	77,90
RENNES NORD Marc HERVÉ	38,05	38,56	39,32	66,02
RENNES SUD-EST Mireille MASSOT	40,39	46,50	38,33	58,53
SAINT-AUBIN-D'AUBIGNÉ Jean-Yves PRAUD	43,62	36,24	40,81	64,57
SAINT-BRICE-EN-COGLÈS Louis DUBREIL	53,87	59,28		
SAINT-MALO SUD Marie PERRIN	39,31	29,22	42,68	47,25
VITRÉ-OUEST Hervé UTARD	42,31	22,13	41,05	37,37

Gaëlle ANDRO,

Présidente du GSDP au Conseil général 35



Gaëlle ANDRO

Gaëlle Andro, à l'occasion de la mandature 2011-2014, est devenue la nouvelle présidente du Groupe Socialiste et Démocrate de Progrès (GSDP) au Conseil général d'Ille-et-Vilaine. A cette occasion, l'Unité 35 lui a demandé son analyse de la dernière campagne électorale.

Nos concitoyens viennent de renouveler leur confiance à la majorité départementale menée par Jean-Louis Tourenne. C'est sans doute le premier enseignement de ce scrutin. L'autre enseignement, c'est que les cantonales n'ont pas été le non-événement politique qu'on nous prédisait, au contraire ! Les attermoissements à droite sur l'impossible consigne de vote dans les duels Front national / Gauche font apparaître des lignes de fractures profondes. L'Ille-et-Vilaine n'est pas épargnée par le phénomène. Le tableau de l'opposition départementale dans cette assemblée en atteste : l'unité de la majorité présidentielle a vécu !

Le scrutin cantonal, avec son cortège de candidats sans étiquette, a révélé que les élus quittent le navire UMP. Pour aller où ?

Du côté de l'Elysée, on persiste. Sans tirer les leçons du débat sur l'identité nationale, les fidèles de Nicolas Sarkozy retournent chasser sur les terres du Front national, munis d'un débat sur la laïcité qui choque toutes les autorités religieuses confondues et heurte nos principes républicains. Toute démagogie se nourrit de la désespérance. En revanche, elle ne lui apporte jamais de solution. Au Blosne, à Pleine-Fougères, Combours ou Pipriac, la «droitisation» de la droite traditionnelle n'a pas pu enrayer les scores du FN. Les candidats socialistes ont entendu, eux, les difficultés quotidiennes croissantes, l'augmentation vertigineuse du coût de la vie, le découragement devant les injustices. Ils ont aussi entendu l'incompréhension face à ces élections organisées alors que le gouvernement s'est acharné à imposer une réforme territoriale destinée à se débarrasser d'élus prétendus trop nombreux, trop coûteux et inefficaces...

De fait, deux ans après la crise financière, les cantonales expriment d'abord un vote de crise.

Celles et ceux qui se sentent oubliés des gouvernants, s'en remettent aujourd'hui au mutisme de l'abstention ou bien au vote extrême et à ses promesses sur la fin de l'euro et la fermeture des frontières. C'est donc avec modestie et humilité que nous accueillons les bons résultats qui ont reconduit notre majorité à la tête du Département. Les forces de gauche savent qu'à la veille de l'échéance politique de la présidentielle, il reste encore beaucoup à faire pour transformer l'essai départemental en victoire nationale. En Ille-et-Vilaine, nous avons fait le pari payant du projet.

Gaëlle Andro, Présidente du GSDP
Propos recueillis par Mohamed Boumahdi



Par
Frédéric BOURCIER,
Premier Secrétaire Fédéral

2012 sera d'abord un combat idéologique

Le dernier scrutin des cantonales a confirmé l'ancrage local du Parti Socialiste. Derrière l'abstention massive et le rebond du FN se cache cependant un sacré défi pour la gauche si nous voulons réussir l'alternance en 2012.

Le tout libéral débridé et décomplexé, porté par Sarkozy après ses modèles Thatcherien et Berlusconi, est un échec économique, social mais pas nécessairement politique.

En effet, en affaiblissant les outils de la solidarité et du bien-vivre ensemble, il remet en question leur pertinence même. A quoi sert de vouloir un système de retraite par répartition si c'est pour voir les conditions de cette retraite menacées ? A quoi bon une assurance chômage si les perspectives de retour à l'emploi sont proches du néant ? C'est le génie du libéralisme économique. Son échec patenté nourrit la réussite des libéraux sur le plan politique. Dès lors que les systèmes collectifs sont affaiblis, toutes les insécurités sociale, économique et physique se développent et l'autre devient le bouc émissaire ou le danger. Le mirage de la solution individuelle surgit. On ne fait plus société, on défait, on détricote tout ce qui permet la vitalité du pacte social et républicain.

2012 sera d'abord un combat idéologique. C'est le sens du projet que les socialistes discutent en ce printemps. Construire l'alternative à la désespérance de l'impuissance du politique. Remettre la société en mouvement, redonner à la réforme sa notion de progrès, faire de la justice sociale la première grille de lecture de nos éléments de programme. De l'Education à la Santé en passant par la Justice, nous devons rappeler que tout n'est pas soluble dans la logique de marché.

Trente ans après le 10 mai 81, loin des peurs et du repli sur soi, la gauche doit porter une nouvelle espérance.

Dès 2009 avec «La France qu'on aime» le Parti Socialiste est allé à la rencontre des Français. Les conventions de 2010 ont ensuite rassemblé les militants pour un enrichissant travail de réflexion collective. Ces deux grandes étapes ont permis l'élaboration du projet socialiste pour 2012 intitulé «Le changement».

Après avoir été adopté par le Bureau national le 5 avril puis par le Conseil national le 9 avril, le projet socialiste sera soumis au vote de militants le 19 mai puis adopté définitivement lors de la convention nationale du 28 mai.

Comme le dit Guillaume Bachelay qui a grandement œuvré à l'écriture de ce texte, les socialistes disposent pour 2012 d'un projet «sérieusement de gauche et d'une gauche sérieuse» dont l'ensemble des propositions a été budgétisé ainsi que Martine Aubry s'y est toujours engagée.

Sans conteste, le titre est bien choisi car après une droite qui gouverne le pays depuis 2002 avec tous les excès qu'on connaît, la France aspire assurément au changement que le Parti Socialiste déclina dans son projet.

Les 30 propositions phares qu'il contient ont pour objectif de relever le triple défi écologique, social et démographique et de répondre aux deux questions centra-

les que sont l'emploi et le redressement de la France. Les voici brièvement résumées.

Redresser la France et proposer un nouveau modèle de développement.

Nous proposons de créer 300 000 «emplois d'avenir» destinés aux jeunes, d'instaurer une sécurité sociale professionnelle, de lutter contre les licenciements financiers et de raisonner la mondialisation par des écluses sociales, sanitaires ou environnementales.

La création d'une banque publique d'investissement et l'affectation de la moitié des marges financières dégagées à la réduction de la dette permettront de muscler la compétitivité française.

Des mesures fiscales en faveur du réinvestissement, la taxation des transactions financières, la lutte contre les paradis fiscaux, la création d'une agence européenne de notation publique, des emprunts européens pour financer les investissements du futur feront passer l'économie devant la finance.

Pour les questions agricoles, énergétiques et environnementales nous proposons une TVA «éco-modulable», l'orientation des achats alimentaires des collectivités locales vers l'agriculture et la pêche de proximité, le développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables, la mise en place d'une Communauté européenne des énergies et l'organisation d'un débat national sur la transition énergétique dès 2012.

Plusieurs propositions visent à améliorer le pouvoir d'achat. Elles portent sur le coût de l'énergie, les loyers, l'égalité salariale homme-femme, l'autonomie financière des jeunes adultes, la limitation des

Le projet du Parti Socialiste et ses propositions pour

rémunérations abusives, la revalorisation du SMIC, une réforme juste de la retraite (âge légal à 60 ans et départ sans décote à partir de 65 ans).

Retrouver la justice pour bâtir l'égalité réelle.

Le projet socialiste, c'est aussi un nouveau pacte éducatif qui met l'accent sur le début du cycle primaire et du premier cycle universitaire et qui permet l'accueil en crèche et la scolarisation dès deux ans. Il prévoit également des moyens pérennes nécessaires à l'autonomie et au rayonnement de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Nous remettrons l'hôpital public au cœur du dispositif de santé et nous demanderons aux jeunes médecins de s'installer dans des zones prioritaires.

Notre projet considère que la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie est affaire de solidarité nationale.

Pour permettre l'accès de tous à la vie de

ment en marche

Projet socialiste des 30 ans phares 2012

la cité, nous garantirons l'existence d'un volet handicap dans chaque loi et nous élèverons progressivement l'allocation adulte handicapé.

Nous développerons une police et une gendarmerie de proximité et nous donnerons à la justice les moyens nécessaires.

Pour que la fiscalité soit plus juste et efficace nous proposons la fusion CSG-impôt sur le revenu et la soumission des bonus et des stock-options au même taux d'impôt que les revenus du travail.

Rassembler les Français et retrouver la promesse républicaine.

Pour lutter contre les discriminations nous proposons la généralisation des CV anonymes et la délivrance à titre expérimental d'attestations de contrôle d'identité.

Nous accorderons le droit au mariage et à l'adoption pour tous les couples.

L'instauration d'un vrai contrat d'accueil et d'intégration fondé sur des obligations réciproques est une mesure qui symboli-

se la politique juste et efficace en matière d'immigration de notre projet.

Nous proposons des mesures pour garantir l'indépendance de la justice et assurer le pluralisme effectif des médias.

Afin d'approfondir la démocratie, notre projet contient plusieurs propositions qui touchent le parlement, le droit de vote

des étrangers, le conseil constitutionnel, la parité ou le cumul des mandats.

Enfin nous abrogerons l'actuelle réforme territoriale et nous engagerons l'acte III de la décentralisation qui assurera l'autonomie financière et de gestion des collectivités ainsi qu'une péréquation bénéficiant aux territoires défavorisés.

**Dossier réalisé
par Jean-Marie Lion**

Le Projet du PS, étape finale : mode d'emploi

Après deux années de travail, le conseil national du Parti Socialiste a adopté à l'unanimité un texte soumis au vote des militants. Ce texte, d'une trentaine de pages, téléchargeable sur le site internet du PS http://www.parti-socialiste.fr/static/projet2012_texte_court.pdf, est issu d'un document de travail plus long et accompagne les 30 propositions d'engagements qui ont fait l'objet de plusieurs communications dans la presse.

Le travail n'est pas achevé. Ce document qui engagera celle ou celui qui sera désigné(e) pour l'incarner lors de la prochaine élection présidentielle sera définitivement adopté par la convention nationale du 28 mai après le vote des militants le 19 mai et la convention fédérale du 20-21 mai.

Il y a donc encore quelques jours pour amender ce texte par le biais d'amendements, mais également la possibilité, de réagir au texte ou d'en faire apparaître les propositions les plus importantes en utilisant un espace de discussion : <http://www.parti-socialiste.fr/articles/debattons-du-projet>.

Un premier débat fédéral, à Rennes le 19 avril, a d'ailleurs fait apparaître des volontés de réfléchir sur plusieurs thèmes : nucléaire, pouvoir d'achat, revalorisation des salaires, possibilités de mettre en œuvre notre projet dans un cadre européen contraignant.

Contrairement à ce qui se passera les 9 et 16 octobre pour les primaires, le vote est réservé aux militants. Par contre le débat est ouvert à tous ! Tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s peuvent donc participer aux débats organisés par les sections avant le vote du 19 mai. Pour connaître les dates, il suffit d'appeler la fédération.

En ce qui concerne les amendements proposés, chacun peut déposer un amendement avant le vote à la section. Ceux qui seront adoptés par les sections seront débattus lors de la convention fédérale (Rennes, le 20 ou le 21 mai) et, le cas échéant, transmis au bureau national, avant que le texte définitif ne soit adopté par les délégués à la convention nationale.

Cyrille Morel,
Secrétaire Fédéral en charge du Projet

Les socialistes et la situation internationale

• Le PS soutient l'engagement de la Tunisie en faveur de la participation politique des femmes et de l'égalité entre femmes et hommes.

(...) Les femmes ont été au cœur de la révolution tunisienne. (...) Le Parti socialiste salue cet engagement des Tunisiennes et Tunisiens en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui illustre la perspective progressiste dans laquelle s'inscrit le peuple tunisien. (18/04).

• Côte d'Ivoire.

Une aide humanitaire d'urgence doit être immédiatement apportée à la Côte d'Ivoire.

La population ivoirienne a été confrontée, pendant quatre mois, [à des événements] qui ont créé une véritable crise humanitaire. (...) Le Parti socialiste appelle à la mobilisation immédiate d'une aide humanitaire d'urgence, à la hauteur des besoins de la population ivoirienne. (14/04).

La Côte d'Ivoire a besoin de réconciliation et justice. La Côte d'Ivoire a besoin de retrouver la paix. Le Président Ouattara doit désormais tout faire pour assurer la sécurité de tous les Ivoiriens et trouver les chemins d'une réconciliation nationale. La communauté internationale doit se mobiliser pour cela (...). Le Parti socialiste soutient l'idée d'une commission d'enquête, annoncée par le Président Ouattara, ainsi que le principe d'investigations de la Cour pénale internationale, afin d'enquêter sans tarder sur tous les massacres commis ces dernières semaines en Côte d'Ivoire. (14/04).

• Le PS rencontre les jeunes acteurs de la révolution égyptienne.

Les responsables du secrétariat international du Parti socialiste et les dirigeants du Mouvement des Jeunes Socialistes ont rencontré une délégation de six jeunes acteurs de la révolution égyptienne, membres des différents partis politiques existants ou en voie de création. Cela a été un moment d'émotion pour les socialistes, qui ont soutenu dès le début le mouvement pour la démocratie en Égypte. Le Parti socialiste a réaffirmé (...) son soutien aux forces politiques et

sociales égyptiennes qui militent pour l'édification d'une société plus démocratique et plus juste dans ce grand pays qu'est l'Égypte. (18/04).

• Algérie : le PS espère un processus de changement politique pacifique.

Le Parti socialiste espère [que la modification de la Constitution et une révision de la loi sur les partis politiques, annoncées par le président Bouteflika, débouchent sur] le début d'un processus de changement politique pacifique en Algérie, qui permette de répondre aux attentes du peuple algérien. Ces changements politiques doivent notamment être accompagnés de progrès en matière sociale, (...). (18/04).

• Le Parti socialiste condamne l'attitude des dirigeants syriens.

« Alors que le peuple de Syrie exprime son aspiration au changement, le régime syrien a fait le choix de la répression brutale et meurtrière. (...) Je condamne avec la plus grande fermeté cette violence inacceptable à l'encontre de manifestants pacifiques et j'exprime mon soutien et ma sympathie aux victimes et à tous ceux qui luttent aujourd'hui pour plus de liberté en Syrie. J'appelle les autorités syriennes à mettre fin à l'usage de la force contre les opposants, à renoncer aux arrestations et à libérer sans délai tous les prisonniers d'opinion. Au-delà, le gouvernement Syrien doit s'engager à lever rapidement l'état d'urgence et à lancer des réformes politiques pour répondre positivement aux attentes de la population. » Martine Aubry, (13/04/2011).

• Lybie : le Parti socialiste incite la France à contribuer à l'aide humanitaire d'urgence.

La situation des populations civiles (en Lybie), une situation d'urgence, appelle une aide humanitaire immédiate. Les autorités italiennes et anglaises y contribuent déjà. [...] Le Parti socialiste demande au gouvernement français de mobiliser les moyens nécessaires à la protection des populations civiles. » (20/04/2011).

Page préparée par
Jean-François PICAUT

Brèves

Rencontre entre les Sections de Pipriac et de Rennes-Sud

En octobre 2010, des membres de ces deux sections se sont rencontrés à Saint-Just afin de partager leurs questions et leurs expériences de sections fonctionnant dans un cadre différent, tant sur le plan économique que social.

Dans une section comme celle de Pipriac, l'influence des courants, les débats sur les motions, le soutien à des ténors du Parti, ne sont pas les mêmes qu'à la section de Rennes Sud-Est, ce qui crée des difficultés à animer les discussions des motions, voire des textes sur le Projet.

Qu'elles soient situées en milieu rural ou en milieu urbain, ces deux sections ont en commun de posséder deux cantons sur leur territoire. Ceci a permis d'aborder la préparation des élections cantonales. A cette occasion, la nécessité du soutien de la Fédération en direction des sections rurales a été réaffirmée.

Quelle suite donner à cette rencontre ? Une réunion devrait se tenir à Rennes en mai 2011 sur un thème lié à l'évolution du monde rural.

Roger MASSON

Compte rendu de mandat



Pour retrouver le compte rendu de mandat électronique de Jean-Michel Boucheron, député : rendez-vous sur le site

www.jmboucheron.fr

Actualité internationale mais aussi locale et nationale : des centaines de documents remis à jour quotidiennement.

Le 10 mai 1981, la gauche enfin au pouvoir

1981-1986, première législature de gauche : de nouveaux droits pour tous.

Le 10 mai 1981 François Mitterrand apparaît sur les écrans de télévision. Il est devenu Président de la République française. La gauche enfin au pouvoir... Nous fêtons le 10 mai de cette année le trentième anniversaire de cette victoire historique. Puisse-t-il être un tremplin pour que 2012 ouvre la voie à de nouveaux progrès pour tous.

LES PROGRÈS DÛS AUX LÉGISLATURES DE GAUCHE

1981 - 1986

- Retraite à 60 ans.
- Cinquième semaine de congés payés.
- Nouveaux droits des travailleurs (Lois Auroux).
- Impôt sur les grandes fortunes.
- Égalité professionnelle Homme/Femme.
- Relèvement du SMIC, minimum vieillesse, allocation handicapés, prestations familiales.
- Remboursement de l'IVG.
- Accès à la formation professionnelle.
- Décentralisation.
- Abrogation de la peine de mort.
- Suppression des tribunaux d'exception.
- Libération des ondes : radios locales et nouvelles chaînes TV.
- Politique de prévention de la délinquance.
- Carte de séjour de 10 ans.
- Loi sur le regroupement familial.
- Semaine de 39 heures.

...

1988 - 1993

- L'instauration du RMI.
- Impôt de solidarité sur la fortune.
- La C.S.G.
- Relèvement des bas salaires.
- Plan Université 2000 et enseignement supérieur.
- Relance de la construction de logements sociaux.
- Politique de la ville et des banlieues, DSQ.
- Loi sur l'Administration territoriale.
- Statut de l' élu.
- Loi sur le financement des partis et des campagnes électorales.
- Rénovation du Service Public.
- Doublement du budget de l'Environnement.
- Protection du consommateur.
- Arrêt des essais nucléaires.

...

1997 - 2002

- Emplois jeunes.
- Réduction du temps de travail (35 heures).
- Réforme de la justice.
- Loi contre les exclusions.
- Loi sur la démocratie de proximité.

...

LES RECULS OPÉRÉS PAR LA DROITE

1986 - 1988

- Privatisations des entreprises publiques.
- Suppression de l'autorisation administrative de licenciement.
- Suppression de l'impôt sur les grandes fortunes.
- Amnistie fiscale et douanière pour les fraudeurs.
- Libéralisation des prix.
- Incitation fiscale au développement des stocks options.
- Alourdissement des conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France.

1993 - 1995

- Retraites : augmentation de la durée de cotisation de 37,5 années à 40 ans.
- Privatisations.
- Réductions des dépenses publiques, baisse d'impôts pour les plus riches.
- CIP Contrat d'Insertion Professionnelle.

1995 - 1997

- Augmentation de la CSG et instauration de la RDS.
- Gel des prestations familiales.
- Restriction sur les médicaments remboursables.
- Augmentation des cotisations maladie pour les retraités et les chômeurs.
- Gel du salaire des fonctionnaires.
- Poursuite des privatisations.
- Hausse de la TVA de 18,6 à 20,6%.

2002 - 2007

- Suppression d'un jour férié.
- Baisse des impôts pour les catégories aisées.
- Assouplissement des 35 heures.
- Allongement de la durée de cotisation des retraites pour l'ensemble des actifs.
- Réduction des cotisations sur les bas salaires.

Depuis 2007

- Suppression de la retraite à 60 ans.
- Franchise médicale.
- Suppression de la prise en charge à 100% pour certaines affections longue durée.
- Carte hospitalière : Grave atteinte aux hôpitaux de proximité.
- Défiscalisation des heures supplémentaires.
- Allègement des droits de succession.
- Durcissement des lois sur l'immigration.
- Attaque au droit de grève : Service minimum.
- Baisse de la TVA sur la restauration.
- Bouclier fiscal.
- Réduction du nombre de tribunaux.
- Etc...

Tableau d'après des documents réalisés par

Jean-Pierre Leborgne.

Modernisation de la vie politique et de la démocratie.

Dossier préparé par Mohamed Boumahdi



Culture et Intermittence

On entend souvent parler du «statut» des intermittents du spectacle, mais le terme est impropre. Pourquoi ?

Effectivement, le terme de statut est impropre car l'intermittence du spectacle est un régime d'assurance chômage spécifique. Ce régime a été créé pour prendre en compte les spécificités des métiers artistiques et techniques du spectacle vivant et de l'audiovisuel. Ces métiers sont très précaires et accumulent énormément de CDD à l'année. Il est difficile de rentrer dans le régime d'assurance chômage du régime général dans ces conditions alors que nos métiers ont des périodes de chômage assez importantes.

Pour pouvoir bénéficier des allocations chômage en tant qu'intermittent du spectacle, il faut avoir travaillé 507 h sur 10 mois et demi pour les artistes et sur 10 mois pour les techniciens. De surcroît, une part importante de notre travail (les répétitions, le travail personnel et quotidien) est rarement prise en charge.

Quelle a été l'évolution des conditions de vie des artistes et techniciens du spectacle ces dernières années ?

Tout le monde se souvient de 2003 et de la réforme qui a entraîné un vaste mouvement de protestation. Cette année-là, les conditions d'entrée dans ce régime ont été fortement durcies car, avant 2003, il fallait faire 507 h en 12 mois.

Ces dernières années, le budget des institutions culturelles et les subventions allouées aux festivals ont baissé ce qui a amplifié le problème de l'emploi. Et cette année, avec la réforme du financement des collectivités territoriales, la situation est très inquiétante car on a vu les budgets de certains départements baisser de 20%. Et les moyens alloués aux compagnies, à la création, aux festivals, etc., sont encore incertains pour l'année prochaine.

Car il faut être bien conscient que ces baisses budgétaires ont des conséquences directes sur nos em-

plois mais aussi sur la qualité des créations (puisque nous créons avec moins de moyens) comme sur l'offre de spectacle au public.

Les artistes se tournent par défaut vers d'autres moyens d'existence (activité complémentaire, enseignement artistique, voire revenus de solidarité). L'investissement que nécessitent les projets artistiques ne peut plus être honoré. La qualité de vie a énormément baissé pour ces artistes : stress, quantité de répétitions, disponibilité, adhésion à des projets non choisis, etc.

Un autre paramètre est la baisse de nos revenus au fil des années. Il faut savoir que l'effet pervers de l'intermittence est que nos

employeurs ont utilisé l'argument que nous avions une source de revenu de Pôle emploi pour ne pas augmenter nos salaires depuis de nombreuses années voire les baisser dans de nombreux cas. Ce qui fait qu'aujourd'hui, notre indemnité chômage a pris une plus grande importance dans nos revenus par rapport à la part «cachets», notre rémunération normale.

Nous sommes à la veille de nouvelles négociations sur la convention générale d'assurance chômage. Quelles sont vos craintes pour l'avenir des intermittents ?

Ces négociations sont toujours une grande source de stress et d'anxiété.

Nos craintes sont que les conditions d'entrée dans ce régime d'assurance chômage se durcissent de nouveau. Cette vision d'une culture où la collectivité intervient n'est pas conforme à l'idéologie en place qui est une conception libérale et marchande de la culture. Même si la forme actuelle de soutien à l'activité artistique n'est pas idéale, elle repose sur des principes de solidarité et de partage.

A force de tirer sur la corde, il risque d'y avoir une vraie fracture sociale au détriment des comédiens, musiciens, danseurs, artistes de cirque, techniciens...

Entretien avec

Karine Huet

du Syndicat de Bretagne
des Artistes Musiciens,

SBAM - CGT Spectacle- Ille et Vilaine.

**“30 ans après, le 10 mai 2011
pour la victoire de 2012”**

**Mardi 10 mai,
à partir de 19 heures
à la Ferme de La Harpe à Rennes :
soirée conviviale
ouverte aux militants
et sympathisants.**

La Fédération du PS d'Ille-et-Vilaine entend inscrire cette commémoration du 10 mai 1981 dans la perspective de 2012. Outre une partie historique, cette soirée laissera place au projet socialiste et aux perspectives de 2012.

déroulé de la soirée :

- 19 h – 20 h : accueil musical.
- 20 h – 20 h 30 : intervention sur le 10 mai 1981.
- 20 h 30 – 21 h 30 : interventions sur le projet socialiste pour 2012.
- 21 h 30 : pot offert par la Fédération et animation par un groupe de jazz.

Au cours de la soirée, chacun pourra se procurer boissons et sandwiches auprès du bar de la Ferme de La Harpe (avenue Charles Tillon à Rennes).

MAISON DES SOCIALISTES

**Talon à adresser à la Fédération
d'Ille-et-Vilaine du Parti Socialiste
22, rue de La Chalotais - 35000 Rennes**

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Commune : _____

Je fais un don de euros par chèque libellé à l'ordre de l'ADFPS 35 pour aider à l'aménagement de la nouvelle Maison des Socialistes d'Ille-et-Vilaine du 22, rue de la Chalotais.

Je recevrai en 2012 un reçu fiscal spécifique pour cette contribution exceptionnelle.

BULLETIN D'ABONNEMENT

**Votre abonnement à L'unité
arrive à échéance ?**

Un bon réflexe : réabonnez-vous

BULLETIN À RENVoyer À L'unité

22, RUE DE LA CHALOTAIS - 35000 RENNES

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : [] [] [] [] [] []

VILLE : _____

(0,76 EUROS, LE NUMÉRO - 10 NUMÉROS PAR AN).
CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DE
FINANCEMENT DU PARTI SOCIALISTE D'ILLE-ET-VILAINE (ADFPS 35)

Propos recueillis par Sylvie Lefranc